

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Duboc, 31 octobre 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Duboc, 31 octobre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 octobre 1874](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Duboc](#)

Lieu de destination35, rue de Lancry, Paris

Description

RésuméGodin souhaite obtenir des renseignements complémentaires sur Duboc : pourquoi il s'est séparé de Mazeline fils, s'il est marié et s'il a des enfants. Il lui précise qu'après avoir obtenu ces renseignements, il faudra qu'ils aient un entretien avant que son recrutement soit confirmé.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Mazeline fils](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023



Guise 31 Mars 1744

Monsieur Duboc,

Pour compléter la série de
informations que j'ai dû
prendre à votre sujet, il me
viendrait deux renseignements
que je crois devoir vous deman-
der plutôt qu'à tout autre
personne. C'est, d'une part,
les motifs qui vous ont fait
vous séparer de M. Nozeliers
fils; et, ensuite, si vous êtes
marier et avez famille.

Vous m'agrez dans votre
lettre de vous rendre auprès
de moi; il sera nécessaire,
quand mes renseignements
seront complets, que je vous
voie avant de vous arrêter

definitivement, je vous laisse
juge de l'opportunité qu'il
y aurait à le faire dès
maintenant.

Agnez, Monsieur, avec
civilité

Le Duc